

Date de la convocation
28-03-2022

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal**
Séance du 08 avril 2022
N° 03_2023_003

L'an deux mille vingt-trois et le treize avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur **Patrick LAGASSE, Maire**.

Présents : CALMET David. **Adjoint**

CAYRE André. POUX Christian. PRIETO BERCIER Sarah. TOSQUE Jean-Claude. TRENTAZ Serge. ROUQUIÉ Claude. VEIGA DELMAS Sonia.

Absents excusés : AUDIBERT Jacques. BAYLE Annette. ROUQUIÉ Claude.

Procuration : AUDIBERT Jacques à LAGASSE Patrick

Secrétaire de Séance : CALMET David

Nombre de membres		
Afférent au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	9

OBJET : VOTE BUDGET UNIQUE 2023

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal les chiffres prévisionnels pour l'élaboration du budget unique l'année 2023 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, décide le vote du budget unique de l'année 2022 :

- ✓ **Section de Fonctionnement équilibrée à : 98 523.82 €**
- ✓ **Section d'Investissement équilibrée à : 160 516.23 €**

Ainsi fait et délibéré à Broze,
les jour, mois et an que-dessus.
Le Maire, Patrick LAGASSE

